



Lycée La Pérouse-Kerichen
34 bis Rue Jules Lesven
BP 90007
29801 BREST Cedex 9
☎ 02 98 43 82 00
cpge.0290007a@ac-rennes.fr

PHOTO
d'identité à coller

DOSSIER D'INSCRIPTION EN CPGE LITTÉRAIRE

Année Scolaire 2024/ 2025

① Identité de l'élève

NOM (en majuscules) :

Prénom(s) :

Sexe : M / F

Date de naissance : __ / __ / ____ Lieu (Ville et département) :

Pays : Nationalité :

Portable :

Courriel :

Adresse personnelle de l'élève (si différente de celle des représentants légaux) :

.....

② Régime de l'élève 2024/2025

Externe Demi-pensionnaire

Internat-Externé (matin, midi et soir) Internat-Hébergé (midi et soir) Internat*

*Pour les élèves retenus à l'internat sur Parcoursup, un dossier spécifique pour l'internat vous sera envoyé par la vie scolaire

Tous les élèves (externes, demi-pensionnaires et internes) doivent impérativement s'inscrire sur le site de la Région Bretagne afin de bénéficier des tarifs correspondant à leur quotient familial :



www.bretagne.bzh/tarifcation

③ Scolarité de l'année précédente

Etablissement d'origine et ville:

Enseignements de spécialité en Première

Enseignements de spécialité en Terminale :

RETOUR DES DOSSIERS

Le dossier d'inscription devra être envoyé au secrétariat de scolarité CPGE du Lycée La Pérouse-Kerichen au maximum 8 JOURS après la réponse positive sur Parcoursup

Adresse Postale : Lycée La Pérouse-Kerichen
Scolarité CPGE—dossier d'inscription
34 bis Rue Jules Lesven
BP 90007
29801 BREST Cedex 9

Important : Aucun accusé de réception du dossier d'inscription ne sera fait. Vous pouvez, si vous le souhaitez, envoyer le dossier en recommandé avec accusé de réception ou courrier suivi.

Les informations à connaître pour la rentrée scolaire figureront sur le site internet de l'établissement, ainsi que les bibliographies et le travail permettant de préparer la rentrée.

④ Renseignements sur les responsables légaux

TRÈS IMPORTANT : Les communications se faisant essentiellement par voie électronique, il est INDISPENSABLE de fournir une adresse mail valide. Merci de faire attention à sa lisibilité.

Lien Juridique établi entre les 2 responsables :

Mariés Pacsés Concubins Divorcés ou séparés

NB : En cas de divorce ou de séparation, la copie de l'extrait du jugement ou document juridique attestant du mode de garde de l'élève mineur.

Représentant légal (à contacter en priorité) :

Père Mère
 Autre (précisez) :

NOM :

Prénom :

☎ Domicile :

☎ Professionnel :

📞 Portable :

Contact par SMS : Oui Non

Courriel : @.....

Adresse personnelle :

.....

Code postal :

Ville :

Activité professionnelle :

Représentant légal :

Père Mère
 Autre (précisez) :

NOM :

Prénom :

☎ Domicile :

☎ Professionnel :

📞 Portable :

Contact par SMS : Oui Non

Courriel : @.....

Adresse personnelle :

.....

Code postal :

Ville :

Activité professionnelle :

Nom et prénom du responsable qui paye les frais scolaires :

.....

Le responsable financier est obligatoirement celui qui s'inscrit sur le site tarification Bretagne.

Pour les élèves majeurs, les revenus pris en compte par la tarification sont ceux des parents. Pour les élèves majeurs non rattachés au foyer fiscal de leurs parents, il est possible de s'inscrire sur le site de la région en fournissant obligatoirement son dernier avis d'imposition. Dans ce cas le responsable financier est l'élève majeur.

Nom et prénom du responsable qui perçoit les aides :

Personne à prévenir en cas d'urgence et d'indisponibilité des parents :

NOM :

Prénom :

Membre de la famille

Autre cas :

☎ Domicile :

📞 Portable :

⑤ Choix des enseignements

☞ Choix de la langue vivante 1

☒ Langue vivante 1 : allemand anglais espagnol

☞ Choix de la langue vivante 2

☒ allemand

☒ anglais

☒ chinois

☒ espagnol

☒ italien

☞ Inscription à la chorale (Facultatif. Une heure le vendredi midi)

Oui Non

Engagement du représentant légal de l'élève :

Je soussigné (e).....père, mère, tuteur légal de l'élève.....reconnais avoir pris connaissance et, par l'inscription ou par la réinscription, accepter :

- le règlement intérieur du lycée accepte
- le règlement intérieur du restaurant scolaire accepte
- le règlement de l'internat (pour les élèves bénéficiant de ce service) accepte
- la charte informatique accepte

(Tous les règlements sont disponibles sur le site du lycée La Pérouse Kerichen)

Et autoriser:

- l'utilisation de l'image de l'élève pour la communication liée aux activités de projet scolaire, de formation et dans un but non commercial accepte
- la communication de mon adresse aux associations de parents d'élèves accepte
- la réception des SMS et de mails accepte

Fait à

le __ / __ / __

Signature des responsables légaux

Signature de l'élève

LISTE DES PIÈCES A FOURNIR

A compléter

- Le dossier d'inscription ci-contre (avec photo collée).
- La fiche confidentielle pour l'infirmerie
- La fiche d'urgence pour le dossier de l'élève.

A fournir

- Les 3 bulletins scolaires de l'année de terminale (le bulletin du troisième trimestre peut être donné seulement à la rentrée scolaire)
- En cas de divorce ou de séparation, la copie de l'extrait du jugement ou du document juridique attestant que le parent qui inscrit l'élève en a la garde.
- Uniquement pour les demi-pensionnaires un chèque de 69€ à l'ordre du lycée La Pérouse-Kerichen avec les **nom et prénom de l'élève à inscrire au dos du chèque.**
- Si l'élève est boursier de l'enseignement supérieur (CROUS), la notification d'attribution conditionnelle de la bourse
- Le chèque correspondant à l'adhésion *volontaire* à la Maison des Lycéens (MDL. 10€). **Nom et prénom de l'élève à inscrire au dos du chèque.**
- Si vous aviez un PAI/PPS/PAP ou/et un aménagement d'épreuves au Baccalauréat merci de nous tenir informé si vous souhaitez formuler des demandes d'aménagements dans le cadre de votre scolarité CPGE et/ou futurs concours.